



NOGENT-L'ARTAUD

LA SOCIETE MUSICALE EN DIFFICULTE

La société musicale et de concerts de NOGENT-L'ARTAUD qui fête cette année ses 145 années d'existence a tenu son assemblée générale statutaire sous la présidence d'André HOINANT et en présence de Mme VAN LANDEGHEM, Maire et de son adjoint Gilles BOUVRY.

Le compte rendu d'activités présenté par Nicole BOUDOT, secrétaire, montre que malgré ses difficultés, l'ensemble a su faire face aux sollicitations dont il a été l'objet.

Par contre le rapport financier lu par le président a donné lieu à une longue discussion eu égard à l'importance du solde restant à disposition au 31 décembre 2015 .

Cette situation, bien que très provisoire comme l'explique le président, a pourtant entraîné une diminution de 44% de la subvention communale pour l'année 2016 alors que la somme incriminée était destinée, en priorité, à la réfection ou à défaut, à l'acquisition d'un synthétiseur, instrument indispensable à l'ensemble instrumental.

Devant le prix élevé d'un synthétiseur neuf qui soit de qualité, l'assemblée approuve le projet d'un déplacement à SAINT-DENIS (93) auprès de la seule société susceptible d'établir un devis pour une éventuelle remise en état de l'instrument défectueux.

La fin de l'A.G est consacrée au rappel des activités réalisées depuis le début de l'année 2016 (Concert au château de la Source le jour de la fête des grand-mères, activation du lien de la Société Musicale sur le site internet de la commune, ouverture d'un site internet propre à la Société Musicale « *smcnogentartaud* ») et principalement à la difficulté première, celle du recrutement de nouveaux musiciens.

Mme le Maire se demande, si le niveau demandé aux candidats ne serait pas un handicap, Mme JOVET-VANGILVE l'assure que toute candidature fait l'objet d'une attention particulière en fonction, justement, du niveau musical des intéressés.

En première urgence, la SMC souhaiterait accueillir un pianiste, de force moyenne, chargé d'assurer les parties de synthétiseur et un accordéoniste, formé de préférence à la musique d'ensemble mais, toute candidature d'un instrument compatible avec l'ensemble sera naturellement la bienvenue.

Tous renseignements, avec possibilité de rendez vous afin de consulter les partitions, au 03.23.70.13.35.